

L'ECOLE DANS L'HISTOIRE

Texte d'après une conférence prononcée le 8 décembre 1979 par Monsieur Louis BEQUET, historien, professeur d'histoire durant plus de 30 ans, et ancien Président de la Société d'Etudes Diverses de Louviers et sa région.

Le cheminement et les rebondissements d'une école à travers l'histoire.

Après avoir tiré divers renseignements des registres d'état civil de la commune, (*Mr Bequet avait constaté*) : dans les plus anciens registres, contrairement à ce que l'on constate en beaucoup d'autres localités, ne contenaient qu'un très petit nombre de ces "marques", de ces croix ou autres dessins par lesquels les illettrés remplaçaient une signature qu'ils étaient incapables de tracer.

C'est que, de très bonne heure, dès avant la Révolution, il avait dû exister à Andé une de ces "petites écoles" dues, le plus souvent, à la générosité d'un bienfaiteur.

Dans quelles conditions ? À quel moment ? s'est installée, dans le village une véritable école communale, et quelle a été ensuite, si l'on peut dire, son histoire ?

Indiquons d'abord que cette école, il a fallu l'attendre longtemps. Pour des raisons diverses, les assemblées ou gouvernements de l'époque révolutionnaire, puis l'Empire, puis les deux derniers rois de France, s'occupèrent assez peu de l'enseignement primaire. Pour que l'Etat s'y intéresse véritablement, il faudra arriver à l'époque de la Monarchie de Juillet, c'est-à-dire presque au milieu du XIX^{ème} siècle.

Mais il est probable qu'entre temps, beaucoup de localités qui possédaient les "petites écoles" continuèrent à les faire fonctionner, et ce fut sans doute le cas à Andé.

Dans les registres de notre conseil municipal, la première fois qu'il est question d'école, c'est dans un acte du 27 mai 1811.

- Acte qui indique les conditions dans lesquelles le bac du Ruissel, devenu communal lors de la Révolution après

avoir été seigneurial pendant des siècles est cédé -on peut presque dire "rétrocédé"- par la commune au châtelain, qui était alors Mr LE COUTURIER DE COURCY.

- La deuxième de ces conditions porte "l'abandon à la commune de 10 ares de terrain entre les avenues du château et le mur du cimetière", pour faire une cour et un jardin à la **maison d'école**, qu'elle serve à loger un instituteur, ou qu'on la dispose pour en faire un presbytère.



Il semble résulter de cela que l'immeuble dans lequel fonctionnait la "petite école" d'Andé, immeuble peut-être construit à cet effet sur les fonds du donateur (vers 1789), c'était celui que la plupart d'entre nous avons connu, puisqu'il n'a été démolí qu'en mai 1973, et dont la partie "neuve" du cimetière occupe l'emplacement, son dernier occupant avait été le populaire Abbé TURLAN : l'ancienne école était devenue presbytère.

Effectivement, elle l'était devenue en 1812, ainsi qu'il apparaît dans une déclaration du Maire du 7 mai de cette année-là, laquelle déclaration figure aussi dans le registre du conseil municipal. Le 14 mai, le conseil approuve le devis de transformation :

- Maçonnerie, serrurerie, charpente, menuiserie, peinture et vitrerie
- Pour un total de 2.147 F.

Et nous perdons ensuite, pour plusieurs décennies, la trace de l'école d'Andé.

Mr Bequet se demandait, si elle avait continué d'exister ?

Car en 1835, au début de cette Monarchie de Juillet qui va, enfin organiser l'enseignement primaire officiel, en réponse à un

questionnaire de l'administration sur l'application des lois votées deux ans plus tôt, la commune déclare :

1- qu'elle ne peut entretenir une école, ni se réunir à une autre à cause de l'éloignement,

2- qu'elle ne possède pas de maison d'école, ni de logement d'instituteur,

3- qu'elle ne possède pas de propriété dont la vente pourrait servir à la construction d'une maison d'école,

4- que le traitement qu'il conviendrait d'assurer à l'instituteur serait de 200 F au maximum,

5- que la rétribution scolaire à faire payer aux enfants serait de 60 centimes (*vraisemblablement par mois*) pour le 1er degré (*grands*) et de 50 pour les petits".

"Rétribution scolaire", nous allons trouver cette expression durant presque un demi-siècle, car attention ! S'il est question d'enseignement primaire, non d'enseignement gratuit, ni d'enseignement obligatoire. Obligatoire toutefois, ce sera, bientôt (*nous sommes en 1835*), la construction d'un local, d'une maison d'école dans chaque commune.

- Le 18 février 1844, la commune déclare qu'elle ne peut acheter une maison d'école, sauf imposition extraordinaire. Pour construire, il faudrait au moins 4.000 F. Il vaut mieux acheter bâti.
- Le sieur VIVIEN propose de vendre à la commune une propriété faisant partie de la sienne. Il n'est pas donné suite à ce projet, puisqu'on n'en retrouve pas trace dans les délibérations suivantes. Cependant, il est possible qu'une classe fonctionne alors dans un local quelconque, car le traitement de l'instituteur est fixé : 304 F, dont 20 F d'indemnité de logement. Non comprise, la rétribution scolaire qui est passée à 1.50 F pour les élèves qui écrivent, et à 1 F pour ceux qui n'écrivent pas encore.

En juin 1851, le conseil Académique de l'Eure, nomme officiellement un instituteur à Andé. Ce n'est pas un clerc, c'est un laïque ce premier instituteur officiel d'Andé, mais il se nomme DIEU, **Mr DIEU.**

Et le 27 juin, quelques jours après la nomination, donc, voici une importante déclaration du Maire : "la commune, n'ayant pas de maison d'école, ni même de local convenable à louer pour servir de classe et de logement à l'instituteur, il est nécessaire (enfin!) d'acquérir un terrain pour construire classe, logement et salle de Mairie".

A cet effet, le maire a accepté la promesse de vente d'un terrain de 11 ares 63 ca, situé près de l'église (*c'est certainement le terrain de la mairie actuelle*) pour la somme de 500 F. Un devis de construction a été dressé et comme il se monte à 7.200 F, la dépense totale sera de 7.700 F. Le conseil approuve et vote aussitôt une imposition extraordinaire pour le financement.

Et date historique pour notre commune : le 29 mai 1854, la construction de la maison d'école est commencée. Les travaux ont duré plus de 6 ans, jusqu'au 18 octobre 1860.

Ce jour-là, le maire Mr Louis MARGOTTE, annonce une bonne nouvelle aux conseillers municipaux. Le Conseiller Général, Mr Guillaume PETIT (il sera député en 1863) paie de sa poche le terrain. On vote aussitôt, c'est bien le moins, l'apposition en mairie d'une plaque de marbre rappelant cette libéralité.

Le 10 février 1861, on arrive à porter le traitement de l'instituteur à 600 F par an, y compris 136,50F de rétribution scolaire, probablement la part de la commune pour une dizaine "d'indigents".

Au cours des années suivantes, le nombre des élèves s'accroît peu à peu : il arrive à 50 en 1867.

Le 10 novembre 1869, a lieu l'établissement d'un cours d'adultes. Il ne sera pas gratuit, car la commune ne peut le prendre en charge.

Le 8 février 1879, la commune déclare ne pouvoir financer un projet d'agrandissement de l'école dont le coût serait de 2.000 F. Le 16 novembre de la même année, Mr le maire et Mr le curé établissent une liste de 21 enfants indigents qui doivent être admis gratuitement à l'école (ce qui indique que près de la moitié des familles sont nécessiteuses).

Maintenant nous allons entrer dans les années 80 du XIXème siècle.

Les lois votées par les assemblées de la république étaient d'importance considérable, elles établirent véritablement dans notre pays l'enseignement primaire, en le rendant pour les enfants de 6 à 13 ans, d'abord gratuit (1881), puis obligatoire (1882) et enfin laïque (1886). L'application de ces lois mettra sans doute quelque temps pour aller au fond des campagnes, puisque en 1882, le conseil municipal refuse encore d'agrandir l'école, et que la gratuité n'apparaît que deux ans après son adoption par les chambres. En 1884, enfin, la rétribution scolaire est remplacée par une subvention du département et de l'état.

Il faut croire que la première école communale d'Andé, bien que sa construction ait duré 6 ans, n'était pas un monument édifié de façon à pouvoir défier les siècles, car, dès 1908, après seulement 48 ans d'utilisation, on envisage son remplacement par un immeuble neuf sur le même emplacement, donc la destruction préalable. Un devis est dressé 24.500 F, dont 11.360 F à la charge de la commune (*il y aura une "rallonge" de 2.251,45 F quand on aura constaté que l'ancienne cave ne pourrait pas servir*). Provisoirement, l'école fonctionne dans un immeuble loué, ruelle aux Allards (actuellement rue des Iris).

Le 18 septembre 1910 a lieu l'inauguration de la nouvelle école. C'est la Mairie actuelle, c'était encore l'école il y a quelques années.



A gauche de l'entrée de la salle de mairie se trouve une plaque de marbre portant les noms des édiles d'alors : le Maire était Mr Frédéric LEROY et l'adjoint Mr Onésime MARGOTTE. Les frais d'inauguration se montèrent à 285 F.

- Le 23 mai 1936, l'effectif atteignant 55 élèves, toujours groupés dans une classe unique, avec un seul maître. L'inspecteur primaire demande la construction d'une seconde classe. Le conseil municipal (le maire était alors Mr NICAISE Gabriel) refuse "les ressources de la commune ne le permettant pas. Mais l'effectif sera légèrement allégé, car on refusera désormais d'accueillir les enfants de la partie du hameau du Mesnil qui dépendait alors de la commune de Muids. On n'aura plus à Andé "que" 48 élèves, mais les enfants refusés auront à faire quatre fois par jour, pour aller à Muids, un trajet double !
- Seulement, le 22 août 1936, la scolarité est prolongée jusqu'à l'âge de 14 ans, et l'effectif maximum des classes fixé à 40 élèves. Cette fois, le conseil municipal invité à demander la création d'une seconde classe, doit s'incliner. Toutefois, il n'y aura pas de construction : on se contentera de couper, par une cloison de bois, la classe unique en deux.
- Le 10 août 1959, l'école devient intercommunale, en recevant les enfants d'Herqueville : ce n'est qu'alors, avec la participation des deux communes, qu'on fera quelques aménagements, notamment le remplacement de la cloison de bois des classes par un refend de maçonnerie, l'ouverture d'une porte sur la cour pour la classe nouvelle, et l'amélio-

ration du logement de l'instituteur qui aura désormais l'eau courante, à l'aide d'une pompe installée dans le puits. En décembre 1960, la cour de récréation es goudronnée, et trois ans plus tard, sur demande instante du délégué cantonal, le préau couvert, encombré et poussiéreux est cimenté et déblayé.

Au cours de ces années soixante, on commence à envisager la construction d'une nouvelle école -on dit maintenant "groupe scolaire"- . La commune a obtenu la création d'un troisième poste d'instituteur. La classe correspondante est logée provisoirement dans un bâtiment municipal de la rue des Capucines.

En 1972, le chauffage central est installé à l'école et dans l'appartement de l'instituteur.

Pour la plupart d'entre vous : vous savez le reste ! Le 13 octobre 1973, le conseil municipal confirme le projet d'édification d'une groupe scolaire à 3 classes; le 26 août 1974, sont déposés l'avant projet de construction et le plan de financement.

Enfin, la construction s'effectue pendant les années 1975 et 1976.

Et c'est ainsi, que nous avons une école "pas comme les autres" avec des lignes hardies et modernes, avec ses classes, son mobilier aux vives couleurs et une belle salle polyvalente.

